

## CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

**Semestre 9****UE 6.8 Stage clinique 4****Présentation**

L'étudiant intègre un service ou un cabinet libéral où il devra tenir une place de soignant sous la supervision de son maître de stage. Il a accès aux dossiers et sera affecté au suivi d'un ou de plusieurs patients. Les activités réalisées sont en cohérence avec les compétences à acquérir concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet thérapeutique.

- > Présence et participation aux évaluations et aux interventions orthophoniques
- > Choix du matériel, des outils et des modalités
- > Préparation d'activités cliniques et de séances de soins
- > Consultation et analyse des dossiers

**6 crédits ECTS**

Volume horaire

Stages : 190h

Travaux Dirigés : 8h

**Objectifs**

La posture de l'étudiant est une posture professionnelle sous supervision du maître de stage. Cette supervision vise l'acquisition progressive de l'autonomie de l'étudiant dans sa pratique clinique.

**Permettre à l'étudiant de se confronter à la pratique clinique de l'orthophonie en autonomie et de la maîtriser :**

- > Autonomie professionnelles, décision, planification, positionnement, bilan, évaluation et diagnostic
- > Élaboration d'un projet thérapeutique et mise en œuvre
- > Tenue d'un dossier de soins, relations interprofessionnelles, partenariat et collaboration
- > Respect des obligations et procédures institutionnelles
- > Respect des règles éthiques et déontologiques

**Pré-requis nécessaires**

UE Stages précédentes : 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7